



# DUNKERQUE ÉOLIEN EN MER

14 SEPTEMBRE › 13 DÉCEMBRE 2020

cndp Commission nationale  
du débat public

**DUNKERQUE**  
PORT

CONTRIBUTION DU GRAND  
PORT MARITIME DE  
DUNKERQUE

**Contact :** Nicolas Forain  
Département « Développement  
Logistique et Industriel »  
2505 route de l'Ecluse Trystram  
59140 DUNKERQUE  
Tél : +33.(0)3 28 28 74 42  
marketing@portdedunkerque.fr  
www.dunkerque-port.fr

## CAHIER D'ACTEUR

**Les énergies marines renouvelables, un  
atout pour le renouveau économique du  
territoire.**

### A PROPOS DU GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE

Situé sur la Mer du Nord à 40 kilomètres de Douvres en Angleterre et à 10 kilomètres de la frontière belge, Dunkerque est un port côtier de haute mer, très proche du rail de séparation des trafics qui franchissent le détroit du Pas-de-Calais sur la route maritime la plus fréquentée du monde (600 navires par jour).

Le port s'étend sur une longueur de 17 km et sur 7 000 ha de circonscription terrestre sur lesquels sont implantées 10 communes : Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer, Fort-Mardyck, Grande-Synthe, Mardyck, Loon-Plage, Gravelines, Craywick, Saint-Georges-sur-l'Aa et Bourbourg.

3<sup>ème</sup> port français, le port est réputé sur le domaine des grands vracs secs et du vrac liquide à destination de grandes implantations industrielles, en particulier dans le secteur de la sidérurgie et de la métallurgie, de l'énergie et de la chimie, qui se sont installées massivement après la seconde guerre mondiale.

Le port s'illustre également sur le segment du roulier transmanche sur la Grande-Bretagne en offrant un service de 12 escales/jour ainsi que de plus en plus sur le trafic conteneurs avec un trafic de 450.000 conteneurs (EVP) par an. Dunkerque est le 1<sup>er</sup> port français d'importation de fruits en conteneurs et dispose de 150 000 m<sup>2</sup> d'entrepôts logistiques dont une majorité en température dirigée.

Le secteur de l'énergie représente enfin une part prépondérante de son activité avec la présence de la centrale nucléaire de Gravelines, du terminal méthanier, de l'unité DK6 ou encore celle du pipe NORFRA.

## LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES, UNE RESPONSABILITE LOCALE

Le dossier des maîtres d'ouvrage présente le contexte international et national des enjeux et engagements de la France en matière de développement des énergies renouvelables.

Pour 2030, la France s'est ainsi fixée l'objectif de présenter 33 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie et 40 % de la production d'électricité par des ressources renouvelables.

Ainsi, par décret du 21 avril 2020, le Programme Pluriannuel de l'Energie qui représente l'outil de pilotage de la politique énergétique de l'Etat a été adopté. L'objectif est d'atteindre une capacité installée d'éolien en mer, posé et flottant, de 2,4 GW en 2023 et environ 5 GW en 2028.

Cependant, en 2020, le constat est sans appel, aucune éolienne en mer n'est opérationnelle. Le territoire Dunkerquois a un rôle à tenir, une responsabilité, afin que de l'Etat puisse tenir ses engagements nationaux et internationaux.



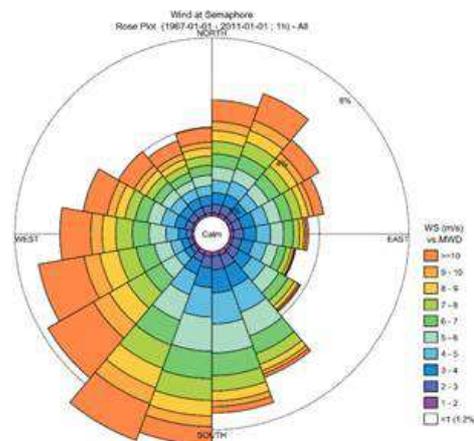
## DUNKERQUE : UN TERRITOIRE PROPICE AU DEVELOPPEMENT DE L'EOLIEN OFFSHORE

Le territoire Dunkerquois s'est engagé dans la transition énergétique et ambitionne de développer les énergies renouvelables sur son territoire.

De nombreuses initiatives sont en cours comme la démarche TIGA (Territoire d'Innovation Grandes Ambitions) auxquelles le port participe pleinement.

Des initiatives sont prises pour tenter de développer la production d'énergie photovoltaïque sur le territoire Dunkerquois. Le taux d'ensoleillement d'à peine 1000 heures par an dans la région reste cependant un facteur limitant au plein essor de la production de cette énergie.

En revanche, la zone maritime Manche - Mer du Nord, très venteuse, est particulièrement propice à l'installation d'éoliennes en mer et permet d'atteindre des rendements de production très intéressants.



Rose des vents à Dunkerque

La totalité des pays de la zone Manche - Mer du Nord l'ont bien compris et ont développé une capacité de production déjà importante le long de leurs littoraux, permettant ainsi d'améliorer leur mix énergétique avec une part plus importante des énergies renouvelables.

En plus d'être un territoire offrant des conditions météorologiques favorables à la production d'énergie éolienne, le Dunkerquois présente également un réseau d'infrastructures électriques particulièrement adapté pour la connexion et l'injection de l'énergie produite. La densité de population et celle du tissu industriel Dunkerquois ont permis ce développement depuis les années 70. Ainsi, l'énergie produite sera injectée au plus proche des consommateurs, avec un coût de raccordement du parc éolien optimisé.

## DES NOMBREUSES POSSIBILITES DE RETOMBES ECONOMIQUES DIRECTES

Si les filières industrielles de fabrication des pièces constitutives des éoliennes sont déjà bien structurées, le tissu des entreprises présentes dans la région et le Dunkerquois présente de nombreux atouts pour tirer une partie de la chaîne de valeur liée à la réalisation du parc éolien offshore au large de Dunkerque.

Le port présente de nombreuses infrastructures (quai, forme de radoub, dock flottant) qui sont particulièrement adaptées pour manutentionner des pièces industrielles très volumineuses, ou pour réaliser à sec des pièces lourdes qui pourront être ensuite amenées jusqu'au parc par flottage.



Le secteur de la réparation navale, exploité par la société DAMEN, dispose au port Ouest d'une grande partie de ces équipements avec notamment :

- 649 m linéaires de quai et un tirant d'eau de 9,30 m ;
- Un dock flottant pour navires de 180 m de long, 35 m de large, et un tirant d'eau de 6,8 m ;
- Une première forme de radoub pour navires jusqu'à 100 m de long, 15,50 m de large et 6,4 m de tirant d'eau ;
- Une seconde forme pour navires jusqu'à 296 m de long, 45 m de large et 8,5 m de tirant d'eau.

Le gabarit de l'écluse Charles de Gaulle permet un accès très capacitair aux différents quais et terminaux du port Est. Les navires pouvant franchir l'écluse peuvent faire jusqu'à 292 m de long, 45 m de large et 14,20 m de tirant d'eau.



D'ores et déjà annoncée par le maître d'ouvrage, la base de maintenance qui sera installée à Dunkerque permettra de créer de nombreux emplois sur un espace qui fera l'objet d'un projet immobilier qualitatif, mixant ateliers et espaces de bureaux.

Cette base permettra d'apporter une pièce supplémentaire essentielle à l'opération de reconversion tertiaire du secteur des formes, secteur allant du siège administratif du GPMD jusqu'à l'écluse Watier.

## UN EXCELLENT VECTEUR POUR LE RENOUVEAU INDUSTRIEL DE DUNKERQUE

En plus d'apporter des retombées économiques locales intéressantes, le projet de parc éolien en mer peut représenter un point d'appui très important pour le « verdissement » de l'économie industrielle Dunkerquoise.

L'énergie verte peut par exemple être affectée à la production d'hydrogène vert pour lequel le territoire à un projet structurant (H2V) qui créera environ 170 emplois directs et indirects.

DÉBAT PUBLIC Dunkerque Eolien en mer

Siège de la commission particulière du débat public

16 rue Thiers 59140 Dunkerque

Boulevard Gabriel Macé, Le Barachois 97 400 Saint-Denis

Tel. +33 (0)3 59 61 35 50 - [dunkerque-eolien-mer@debat-cndp.fr](mailto:dunkerque-eolien-mer@debat-cndp.fr) - [www.dunkerque-eolien.debatpublic.fr](http://www.dunkerque-eolien.debatpublic.fr)



L'utilisation d'hydrogène est par ailleurs envisagée par de grands industriels comme ArcelorMittal qui souhaitent diminuer l'emprunte carbone de leur activité. L'impact pour l'environnement et la santé des habitants seront clairement positifs.

La présence de 600 MW de parc de production d'énergie renouvelable est également un formidable vecteur d'image favorable à l'attractivité du territoire. Les entreprises qui souhaitent investir mènent des prospections avec de nombreux critères qui participent au choix final de localisation. Nombreuses sont les entreprises qui cherchent un territoire clairement ancré dans la durabilité de son tissu économique, pour le développement d'une économie verte et responsable. L'association de la production d'énergie renouvelable avec la production d'un hydrogène vert est l'équation essentielle pour voir que le Dunkerquois a effectué les mutations économiques et sociétales nécessaires à son épanouissement.

## LA NECESSAIRE BONNE COHABITATION DU PROJET AVEC LES ACTIVITES EN PLACE

Le port de Dunkerque attache une importance particulière à la bonne cohabitation des activités maritimes, afin que l'ensemble des acteurs présents sur le territoire puissent exercer leur activité dans les meilleures conditions.

La sécurité maritime est la première exigence collective à garantir.

Le périmètre dans lequel s'inscrit le projet en mer a été déterminé en collaboration avec les autorités maritimes (Préfecture Maritime, Affaires Maritimes, Pilotage, Capitainerie et bien entendu le GPMD).

Le projet de parc est situé à plus de 10 km des équipements radar et de gestion de trafic, à plus de

5 milles nautiques et à plus de 2 milles des chenaux maritimes. Il n'engendrera donc pas d'incidence sur la circulation maritime.

En outre, l'augmentation de la puissance nominale des éoliennes envisagées a permis une réduction du nombre de machines installées, et donc de la surface totale du projet. Cette orientation donnée au projet va dans le sens de cette volonté de faire cohabiter l'ensemble des activités maritimes présentes à Dunkerque.

Le port de Dunkerque restera attentif sur le sujet et invitera les maîtres d'ouvrage à maintenir le haut niveau de concertation d'ores et déjà engagé.

EDF via la réalisation du terminal méthanier ou RTE via les différents projets menés sur son réseau, ont par le passé, fait preuve de beaucoup de sérieux et d'une écoute attentive des attentes des usagers. Ce constat permet d'envisager un futur bilan satisfaisant sur ces enjeux économiques et sociétaux.

## CONCLUSION

Le Grand Port Maritime de Dunkerque est favorable au projet de création du parc éolien en mer porté par les maîtres d'ouvrage.

Le question dépasse la simple volonté de vouloir développer les énergies renouvelables dans le mixte énergétique français. Conclure à l'infaisabilité de ce projet serait de nature à assombrir de manière dramatique les perspectives de mutation de l'économie Dunkerquoise vers une économie plus verte et responsable.

Le projet permettra au territoire de s'inscrire pleinement dans son siècle, générant emplois et nouvelles perspectives pour le bien collectif.

Il ne faut finalement pas envisager le projet comme une option pour le territoire, mais plutôt comme une condition à son développement et à la mutation d'une économie qui le renforcera.